

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 3 juillet 2019

Annonce les 9 lauréats de l'appel à projets « Nature 2050 - Métropole du Grand Paris » et signature de la Charte « Métropole Nature »

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Daniel BREUILLER, Vice-Président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l'Agriculture en ville, ont dévoilé le 2 juillet 2019 les 9 lauréats de l'appel à projets « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris ». En présence de plusieurs Maires et partenaires, la Charte « Métropole Nature » a été également signée lors de cet événement.

- **9 Lauréats retenus dans le cadre de l'appel à projets « Nature 2050 » :**

Lancé en février 2019 par la Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité, l'appel à projets « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris » vise à soutenir des actions portées par les communes et les territoires pour déployer le programme « Nature 2050 » dans le périmètre métropolitain. Conduit en partenariat avec des scientifiques, des acteurs publics, et des associations environnementales, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires.

Parmi 26 projets, le Bureau de la Métropole du Grand Paris du 2 juillet qui s'est tenu précédemment dans la journée, a adopté à l'unanimité les 9 projets lauréats (cf. liste en annexe) pour un montant total de 1.9 million d'euros. Ces derniers ont été présentés devant un jury qui s'est réuni le 14 et le 17 juin 2019.

Les 9 projets lauréats ont été dévoilés en présence de Marc ABADIE, Président de CDC Biodiversité et des représentants des communes et des territoires.

Des financements complémentaires seront apportés aux projets lauréats par les entreprises franciliennes, notamment pour en assurer le suivi et l'évaluation jusqu'en 2050.

Les projets sélectionnés doivent agir en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité, afin d'adapter les territoires au changement climatique.

- **Lancement de la charte « Métropole Nature » :**

La signature de la Charte « Métropole Nature » s'est tenue en présence des premiers Maires signataires notamment Michel GERCHINOVITZ, Maire d'Alfortville, Patrice LECLERC, Maire de Gennevilliers, Jean-Marc NICOLLE, Maire du Kremlin-Bicêtre, Denis LARGHERO, Maire de Meudon, Claude CAPILLON, Maire de Rosny-sous-Bois, et Didier GONZALES, Maire de Villeneuve-le-Roi.

Etaient également présents des adjoints aux Maires, des représentants des communes et des territoires (cf. liste en annexe) ainsi que les partenaires de cette charte : Marc ABADIE, Président de CDC Biodiversité, Michel AUDOUY, Secrétaire général de VAL'HOR, Pierre DARMET, Secrétaire général du Conseil International Biodiversité et Immobilier, Eric GOULOUZELLE, Directeur territorial de l'Office National des Forêts et Vincent HULIN, Directeur Adjoint de l'expertise du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La charte permet d'offrir un référentiel commun aux villes et aux acteurs économiques pour leur permettre de répondre avec détermination à la chute de la biodiversité et aux aspirations des concitoyens à un cadre de vie préservé et valorisé.

Toutes les communes et les territoires de la Métropole souhaitant participer à la préservation et au développement de la nature dans le périmètre métropolitain pourront signer au fil de l'eau cette charte. Les entreprises pourront, quant à elles, intégrer la démarche à la rentrée 2019.

« L'objectif de la Métropole est de soutenir et accompagner les dynamiques à l'œuvre en fédérant les acteurs autour d'un engagement fort : faire de la métropole de demain une métropole plus verte, autrement dit un territoire plus respirable, plus vivable, plus agréable », souligne Patrick OLLIER.

« Nous avons devant nous un défi passionnant : construire la Métropole Nature de demain », rajoute Daniel BREUILLER.

ANNEXE :

1- Liste des lauréats « Nature 2050 » :

- **Arcueil** pour son projet « Création de vergers urbains ouverts »
- **Kremlin-Bicêtre** pour son projet « L'escale végétale »
- **Meudon** pour son projet « Restauration écologique du Cimetière des Longs Réages »
- **Plaine Commune** pour son projet « Restauration des franges végétalisées du square Aimé Césaire » à Aubervilliers
- **Plaine Commune** pour son projet « Restructuration d'habitats boisés au Parc Marcel Cachin à Saint Denis
- **Plaine Commune** pour son projet « Ouvrir un cœur vert support de biodiversité et d'usages (ZAC des Tartres) à Stains
- **Rueil-Malmaison** pour son projet « Renforcement de la Trame Verte et Bleue communale »
- **Villeneuve-le-Roi** pour son projet « Le village aux 4000 arbres »
- **Vitry-sur-Seine** pour son projet « Les prairies du Fort »

2- Liste des premiers signataires de la Charte « Métropole Nature » * :

- **Alfortville**
- **Arcueil**
- Bonneuil-sur-Marne *
- **Cachan**
- Champigny-sur-Marne *
- **Colombes**
- **Epinay-sur-Seine**
- **Fontenay-aux-Roses**
- **Gentilly**
- Gennevilliers *
- Grand Paris Seine Ouest *
- Le Kremlin-Bicêtre *
- **Les Lilas**
- Marolles-en-Brie *
- **Meudon**
- **Montfermeil**
- **Montrouge**
- Neuilly-sur-Seine *
- Nogent-sur-Maire *
- Plaine commune *
- **Rosny-sous-Bois**
- **Rueil-Malmaison**
- Saint-Denis *
- **Sceaux**
- **Villejuif**
- **Villeneuve-le-Roi**
- Vitry-sur-Seine *

**Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des délibérations des communes et des territoires.*